

Réunions publiques - Récupération et gestion des eaux de pluie sur mon terrain

La Communauté de Communes de la Plaine du Rhin (CCPR) et le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA), en partenariat avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (AERM) et la région Grand-Est, ont lancé en 2023, et pour une durée de 3 ans, une **opération de déracordement et de mise à disposition de cuves de récupération des eaux de pluie**.

Cette opération vous permet de bénéficier d'une aide à hauteur de **80 %** pour l'acquisition de cuves de récupération d'eau de pluie et de leurs équipements, parmi différents modèles, selon vos besoins. **Cette subvention vous est proposée à la condition du déracordement du réseau d'assainissement d'une partie des eaux pluviales issues de votre toiture**. Le trop-plein de la cuve est infiltré sur votre terrain, permettant à l'eau de pluie de réintégrer le cycle naturel de l'eau et ainsi de recharger la nappe.

Pour en savoir plus sur cette opération, venez assister à l'une des quatre réunions publiques organisées :

- Le mardi 13 février à 19h à Seltz (*Espace Sportif de la Sauer*) ;
- Le mercredi 14 février à 19h à Niederrœdern (*Maison du Temps Libre*) ;
- Le jeudi 22 février à 19h à Niederlauterbach (*Salle Polyvalente*) ;
- Le lundi 04 mars à 19h à Mothern (*Salle Polyvalente*).

Venez découvrir la gestion durable et intégrée des eaux pluviales à travers la présentation :

- De l'opération et de ses objectifs ;
- Des démarches et conditions pour bénéficier de cuve(s) de récupération d'eau de pluie.

A qui s'adressent ces réunions ?

A tous les habitants de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin :

- Souhaitant bénéficier de cuve(s) de récupération d'eau de pluie ;
- Ou souhaitant simplement en savoir plus sur les nouvelles pratiques de gestion des eaux pluviales.

Si publication sur réseaux sociaux (Facebook), veuillez svp mentionner le compte du SDEA « @SDEA Alsace-Moselle ».

Photo à intégrer au post :

Crédit : iStock

